



OPERATION « PATATES SOLIDAIRES » AU LYCEE AGRICOLE D'AHUN Arrachage jeudi 20 septembre 2018

- **L'AMOMA 23, Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole de la Creuse,**
- **Le Lycée Agricole Defumade, d'Ahun,**
- **Et la Banque Alimentaire 23,**

après des opérations 2016 et 2017 bien réussies, ont signé en début d'année une nouvelle convention de partenariat pour reconduire en 2018 : UNE OPERATION A BUTS HUMANITAIRE ET PEDAGOGIQUE, correspondant à la conduite d'une culture de pommes de terre de 60 ares environ, dont la moitié de la récolte sera offerte à la BA 23.

Pourquoi cette initiative ?

L'AMOMA 23 a souhaité reconduire cette action d'intérêt général à but humanitaire, en déclinant la convention nationale conclue en 2014 entre l'AMOMA Nationale et la Fédération Nationale des Banques Alimentaires.

Pourquoi avec la BA 23 ?

La BA 23 a pour mission de fournir des produits alimentaires aux Associations aidant les personnes fragilisées. Elle manque souvent de légumes, en particulier de pommes de terre.

Pourquoi au Lycée Agricole d'Ahun ?

Le Lycée Agricole Defumade d'Ahun est un établissement d'enseignement technique agricole qui regroupe de nombreux élèves et étudiants, et qui dispose d'un bel outil d'apprentissage et de développement qu'est son exploitation agricole.

Cette opération pommes de terre conduite au Lycée Agricole apporte aux élèves :

- Des connaissances sur la conduite de la culture,
- Une ouverture sur les possibilités de diversification des productions de nos territoires,
- Une participation à une action humanitaire en faveur des personnes fragilisées.

Le déroulement de l'opération

Le Lycée Agricole Defumade a installé la culture sur deux parcelles adéquates : l'une bordant l'entrée principale de l'Etablissement et l'autre proche du restaurant scolaire.

La plantation a été réalisée le 3 mai 2018, avec la participation des élèves du Lycée Agricole, de bénévoles de la BA 23 et des membres de l'AMOMA, en particulier Claude AULONG. Les plants ont été offerts par la Société SEMENTIS qui travaille avec le GROCEP à LAURIERE (87). Le GAEC MAZERON de LANDOGNE(63), proche de PONTAUMUR, et ESPACE EMERAUDE de CRESSAT, nous ont fourni le complément, avec une partie offerte.

Les travaux de sarclage, buttage ont été réalisés par les bénévoles de l'AMOMA et de la BA 23.

L'arrachage est réalisé ce jour 20 septembre avec l'arracheuse du Lycée Agricole et celle prêtée et conduite par Jean BOYER, vice-président de l'AMOMA.

Le ramassage est manuel. Il est réalisé par la participation de bénévoles :

- de la Banque alimentaire 23,
- de « Traces de Pas », Groupement d'Intérêt Public de LA SOUTERRAINE,
- de l'Epicerie Sociale et Solidaire de GUERET
- du Centre Communal d'Action Sociale de GUERET,
- de l'AMOMA
- de nombreux élèves et enseignants, en poste ou retraités, du Lycée Agricole Defumade

Comme en 2017, la moitié de la récolte sera offerte à la BA 23, qui les mettra en sacs de 25 KG et les répartira aux Associations qui gèrent l'aide alimentaire aux bénéficiaires.

Conclusions

Nous ressentons un sentiment de satisfaction et de réussite cette année encore :

- **Au plan humanitaire :**
On est content de pouvoir aider un peu les personnes en difficulté en leur distribuant des filets de pommes de terre,
- **Au plan pédagogique :**
On a intéressé, sensibilisé tous les élèves qui nous ont aidé, qui sont passés nous voir,
- **Au plan humain :**
Cette action nous a permis de travailler avec des partenaires et acteurs de talent qui détiennent de bonnes compétences professionnelles mais également des qualités humaines qui font plaisir à constater dans notre Société et auprès de jeunes en formation.

Nous formulons de vrais et grands remerciements à tous les partenaires de cette opération :

Au Lycée Agricole

- Aux élèves qui ont participé,
- Aux professeurs en poste et retraités,
- A l'Equipe de Direction,
- Au responsable de l'exploitation,
- Aux salariés de l'exploitation,

A la BA 23

- Au Président Alain GRAVILLON,
- Au co-président Didier BIGNET,
- Aux bénévoles qui ont participé,

A l'AMOMA 23

- A tous les membres du Bureau, et tous ceux qui ont participé, avec une mention particulière à Claude AULONG, et Jean BOYER

Aux sponsors

1. Amicale des Anciens Elèves d'Ahun
2. CER France
3. Chambre d'Agriculture
4. Conseil Départemental
5. Conseil Régional
6. Crédit Agricole Guéret
7. Espace Emeraude
8. Gaec Mazon
9. GROCEP
10. Laiterie Chavegrand
11. Société Sementis

<p style="text-align: center;">Contact Alain PARRAIN Président AMOMA 23 06 82 10 38 87</p>
--
